

DÉBATS • TRIBUNES

Tribune. L'envolée des prix du marché de l'électricité est d'autant plus difficile à accepter que les coûts du système électrique sont

« Sans les marchés, le prix de l'électricité n'aurait pas évolué significativement »

restés globalement stables. Environ 85 % de ces coûts sont fixes, c'est-à-dire indépendants de la quantité d'électricité produite. Ce sont principalement des coûts de construction du réseau et des centrales de production, des frais financiers et des charges d'exploitation fixes.

TRIBUNE

Anne Debrégeas

Ingénieure, porte-parole du syndicat SUD-Energie

Ce dernier représentait 3 % des coûts du système en moyenne sur la période 2012-2019. Il est passé à 8 % en 2021 du fait de la flambée de son prix. Le prix du gaz impacte également la balance commerciale, mais celle-ci n'a pas été dégradée en 2021, au contraire et elle reste structurellement positive : la France exporte plus d'électricité qu'elle n'en importe.

Les 15 % restants correspondent essentiellement à des coûts de combustibles, uranium et gaz principalement.

En comparant l'évolution des coûts du système électrique à celle des prix de marché, l'ingénieure Anne Debrégeas démontre, dans une tribune au « Monde », que l'argent dégagé par le système électrique français profite à des fournisseurs qui ne produisent pas d'électricité, ne la stockent pas et ne la livrent pas.

Publié hier à 12h00 | Lecture 4 min.

[Article réservé aux abonnés](#)

Lire aussi | [L'Etat de nouveau appelé au chevet d'EDF](#)

Compte tenu de la structure des coûts du système électrique, la France dépense chaque année pour son électricité, en incluant les imports et exports, un montant d'environ 40 milliards d'euros en moyenne sur la décennie 2012-2021, peu variable et en légère progression (moins de 1 % par an). En 2021, ce montant a progressé de 5 % par rapport à cette moyenne décennale et de seulement 4 % par rapport à 2020, soit moins de 2 milliards d'euros. Pas de quoi provoquer une crise !

Un marché « aberrant »

Si l'Etat a dû intervenir en pompier pour éviter une hausse de 45 % hors taxes du tarif réglementé de vente pour les particuliers, s'il a dû demander à EDF de payer à ses concurrents, pour 20 TWh, la différence entre un prix de marché stratosphérique et le coût de production du nucléaire, ce n'est pas en raison d'une augmentation du coût de l'électricité. C'est en raison d'un marché qualifié à juste titre d'« aberrant » par le ministre de l'économie Bruno Le Maire.

Newsletter

« LA REVUE DU MONDE »

Chaque vendredi, les dix articles de la semaine qu'il ne fallait pas manquer.

[S'inscrire](#)

Même en moyenne annuelle, les prix de marché ont fluctué vingt fois plus que les coûts de production sur la dernière décennie, avec un écart de 239 % entre le minimum et le maximum annuels (32 €/MWh en 2020, 108 €/MWh en 2021) contre un écart de seulement 16 % pour les coûts de production. Sans les marchés, le prix de l'électricité n'aurait pas évolué significativement.

Lire aussi | [« Il est temps de revoir l'organisation du marché de l'électricité en France et en Europe »](#)

Où passe l'argent ? A l'évidence, certains en ont tiré bénéfice, en particulier parmi les fournisseurs qui ont bénéficié de l'aide de l'Etat via EDF. Engie ou TotalEnergies, qui vient d'annoncer un bénéfice net de 14 milliards d'euros en 2021, avaient-ils besoin de ces aides ? Julien Tchernia, cofondateur du fournisseur Ewater, expliquait quant à lui, dans l'émission « Complément d'Enquête » du 27 janvier, sur France 2, comment son entreprise spéculait avec l'aide de l'Etat historique que représente l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH).

Des problèmes depuis vingt ans

Quelle est l'utilité de ces fournisseurs pour les consommateurs ? Aucune. La plupart d'entre eux ne produisent pas d'électricité, ne la choisissent pas, ne la stockent pas, ne la livrent pas à leurs clients : ils se contentent de les démarcher de manière souvent agressive, d'acheter et de vendre en spéculant sur les marchés financiers de l'électricité et de facturer. Comme le résumait si bien M. Tchernia dans *La Tribune* le 2 juin 2021 : « Nous ne sommes pas plus énergéticiens qu'Amazon n'est libraire. Nous sommes avant tout des commerçants numériques. » Donc un Amazon qui ne livrerait pas ses clients.

La crise que traverse le secteur électrique actuellement est certes particulièrement aiguë, mais elle n'a rien de conjoncturel : elle succède à d'autres crises, moins médiatisées. Par exemple la hausse des prix de marché en 2006 qui a mis en grande difficulté les entreprises, obligeant l'Etat à réinstaurer un tarif réglementé transitoire pour les protéger ; ou l'effondrement de ces prix de marché à partir de 2016, qui ne permettaient plus aux producteurs européens de couvrir leurs coûts, les mettant en difficulté financière au risque de sous-investir dans l'entretien et le renouvellement du parc électrique.

Lire aussi | [Energie : Bercy invoque le choc pétrolier de 1973 pour justifier sa gestion de crise](#)

Les mesures d'urgence mises en place par le gouvernement sont bien sûr nécessaires pour circonscrire l'incendie et protéger les consommateurs (particuliers comme entreprises), mais elles ne

règlent en rien le problème durablement. Elles ne font que s'ajouter aux autres mesures de contournement du marché empilées à chaque nouvelle crise depuis vingt ans.


Prendre la mesure de l'enjeu

A l'évidence, ces mesures n'ont jamais apporté de solution pérenne, et pour cause : l'électricité ne se stocke pas, et la demande ne peut s'adapter que très faiblement à l'offre ; les coûts ne dépendent que marginalement de la quantité d'électricité produite ; les investissements se font sur des échéances de plusieurs décennies incompatibles avec la volatilité de la rémunération apportée par les marchés ; la planification et la coordination essentielles à l'équilibre complexe du système nécessitent de la visibilité ; les objectifs recherchés pour l'électricité dépassent la seule efficacité économique mais intègrent impacts écologiques, équité de traitement entre usagers, géopolitique, etc.

Lire aussi | [La relance du nucléaire, un défi à haut risque pour la filière industrielle](#)

Autant de caractéristiques qui rendent le marché de l'électricité inopérant par nature. Par ailleurs, contrairement à ce qui est souvent avancé, les interconnexions n'ont pas attendu les marchés pour exister, et l'optimisation des échanges transfrontaliers n'impose pas la concurrence. Le défi climatique auquel nous devons faire face nous impose d'agir vite et efficacement.

Il est temps de prendre la mesure de cet enjeu et d'offrir la stabilité nécessaire tant aux consommateurs qu'aux producteurs qui devront investir des sommes colossales dans le système électrique, estimées par RTE à 20 à 25 milliards d'euros par an. Cela passe par une sortie du marché et de la concurrence, sans renoncer pour autant à la coopération européenne et même en la renforçant, sur d'autres bases.

 **Anne Debrégeas**, Ingénieure-chercheuse en économie des systèmes électriques (EDF), porte-parole du syndicat SUD-Energie

Anne Debrégeas (Ingénieure, porte-parole du syndicat SUD-Energie)

Services